

Octobre 2016 - Édition spéciale Forum Innovation Bois

L'ACCÈS FORESTIER

BULLETIN ÉCONOMIQUE

FORUM INNOVATION BOIS



Sciage



Panneaux



Construction bois



Pâtes, papiers et bioproduits



Bioénergie

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 



MESSAGE DU MINISTRE

C'est avec enthousiasme que j'ai accepté la proposition du premier ministre de prendre la responsabilité du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs le 20 août dernier. L'industrie des produits forestiers est depuis toujours un des fers de lance du développement économique de la majorité des régions du Québec. Cette industrie a certainement un passé glorieux, mais aussi un avenir prometteur. Grâce à sa faible empreinte carbone, elle peut apporter une contribution importante à la lutte contre les changements climatiques tout en conservant son rôle de vecteur principal du développement économique régional. Il y a des occasions à saisir, mais aussi des défis à relever. Le premier de ces défis est le déclin permanent des produits d'impression qui nous oblige à trouver de nouvelles productions pour les usines qui les fabriquent et de nouveaux débouchés pour les produits dérivés, tels que les copeaux, qui permettent à l'industrie du sciage d'obtenir des rendements additionnels

de leurs activités. Le second défi est la perspective d'un nouveau conflit commercial sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Nous bénéficions présentement de conditions d'exportation optimales : il y a une reprise des mises en chantier aux États-Unis et le taux de change est favorable à nos exportateurs. Malgré cela, nous ne profitons pas pleinement de ce contexte favorable. En effet, alors que la croissance de la demande américaine pour le bois d'œuvre est de 16,3 %, nos exportations n'ont crû que de 10,1 %. De plus, aucun nouvel accord commercial n'est intervenu à ce jour entre le Canada et les États-Unis à la suite de la fin de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux en octobre 2015.

Afin d'assurer des conditions permettant d'améliorer la compétitivité de notre industrie forestière, il faut développer de nouveaux produits pour remplacer ceux en déclin, augmenter la valeur ajoutée tirée de chaque fibre de bois par des produits de deuxième et de troisième transformation et réduire notre dépendance envers un seul produit. Il faut également développer de nouveaux marchés d'exportation pour ne pas dépendre d'une économie cyclique et d'un client unique.

Pour ce faire, il faut innover dans les procédés industriels, le développement de produits et la prospection de nouveaux marchés. Il faut cibler les entreprises innovantes de l'industrie québécoise et les assister dans leur développement. Ces efforts doivent se faire en concertation entre l'industrie, le gouvernement et les autres partenaires tels que le milieu de l'innovation, de la recherche et du développement.

C'est le but du Forum Innovation Bois qui se tient à Rivière-du-Loup le 31 octobre 2016. Ce forum regroupe tous les acteurs intéressés par la pérennité et le développement de l'industrie forestière québécoise. Des solutions devront être trouvées pour que ce moteur de nos économies régionales, comptant près de 60 000 emplois actuellement, continue de jouer un rôle majeur dans l'économie du Québec.

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc B.', written in a cursive style.

Luc Blanchette

LE FORUM INNOVATION BOIS : RÉINVENTER NOTRE INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION

Le Forum Innovation Bois qui se tient le 31 octobre 2016 à Rivière-du-Loup en présence du premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette, et de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, M^{me} Dominique Anglade, réunit les principaux acteurs du secteur de l'industrie forestière :

- Les principaux industriels;
- Les ministères et organismes du Gouvernement du Québec concernés par la transformation de l'industrie des produits forestiers ainsi que le Gouvernement du Canada;
- Des associations représentant les industriels forestiers ainsi que d'autres industries connexes;
- Des organismes de recherche et d'enseignement;
- Des institutions financières;
- Des équipementiers.

Les travaux préparatoires du Forum ont été regroupés en cinq chantiers :



Le sciage

L'industrie des produits forestiers est fortement intégrée et interdépendante et, à ce chapitre, les scieries se trouvent au cœur du système. Une industrie de base en santé est une condition nécessaire à la survie et au développement des autres filières du secteur. Celle-ci devra cependant relever les défis relatifs à sa productivité.



La construction en bois

Les récentes avancées technologiques permettent maintenant de construire des bâtiments en hauteur à partir du matériau bois. Cela, combiné au marché croissant de la construction en hauteur découlant des impératifs de la densification urbaine, créera des occasions d'affaires importantes dont les producteurs québécois doivent profiter.



La bioénergie

Dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques, la production d'énergie à partir d'une source renouvelable telle que la biomasse forestière revêt des avantages évidents. Le développement de cette filière créera en outre de nouveaux débouchés pour des bois ou sous-produits du bois qui trouvent difficilement preneurs.



Les panneaux

Le secteur des panneaux connaît une conjoncture favorable et le Québec possède les usines les plus performantes en Amérique du Nord. Il faut donc faire de ce secteur l'un des fers de lance du développement de l'industrie des produits forestiers.



Les pâtes, papiers et bioproduits

L'industrie papetière fait face à un double défi, soit gérer le déclin des marchés des papiers d'impression tout en se réinventant dans les nouveaux domaines de la chimie du bois, du bioraffinage, des biotechnologies, des biomatériaux et de la bioénergie. Ces secteurs utilisent des technologies de transformation de la fibre de bois semblables à celles utilisées pour fabriquer du papier.

Les solutions retenues lors du Forum permettront d'élaborer des orientations gouvernementales. Ces orientations, principalement axées sur l'innovation, donneront un nouvel élan à la modernisation de l'industrie des produits forestiers, en améliorant sa productivité et en diversifiant ses marchés et ses produits. Cela permettra de réduire la dépendance à l'égard des marchés et des produits traditionnels et de trouver des solutions de rechange aux produits en déclin.

LES LIVRABLES DES CHANTIERS :

- **Portrait** : en dégagant les grandes lignes du secteur et les principaux constats, les membres ont proposé un portrait de leur secteur alliant l'ensemble des facettes qu'ils ont présentées.
- **Enjeux et situations souhaitées** : à partir du portrait, les membres ont pu décrire les enjeux auxquels fait face leur secteur et déterminer les situations souhaitées.
- **Solutions retenues** : par l'analyse de différents critères, parmi l'ensemble des solutions, les membres ont priorisé celles qui sont les plus porteuses.
- **Vision** : chacun des chantiers a défini une vision de son secteur à l'horizon 2025.

Qu'est-ce que l'innovation?

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) définit quatre types d'innovation :

L'innovation de produit : L'introduction d'un bien ou d'un service nouveau. Cette définition inclut les améliorations sensibles des spécifications techniques, des composants et des matières du logiciel intégré, de la convivialité ou autres caractéristiques fonctionnelles.

L'innovation de procédé : La mise en œuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée. Cette notion implique des changements importants dans les techniques, le matériel ou le logiciel.

L'innovation de commercialisation : La mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements importants dans la conception ou le conditionnement, le placement, la promotion ou la tarification d'un produit.

L'innovation d'organisation : La mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de l'entreprise.

Chacun des enjeux et chacune des solutions souhaitées et retenues par les chantiers ont été regroupés selon des thèmes propres à l'innovation.

1. Technologie (équipements et procédés)

D'importants investissements devront être effectués pour pallier la désuétude de certains équipements et la baisse de compétitivité qui en découle. La modernisation des équipements et des procédés visera à les rendre plus performants et plus souples ainsi qu'à développer de nouveaux procédés ou de nouveaux produits, notamment des produits à faible empreinte environnementale.

Les produits forestiers : Une contribution importante à la lutte contre les changements climatiques

Dans un contexte d'aménagement durable, les forêts possèdent la capacité de compenser les émissions de gaz à effet de serre par le captage du dioxyde de carbone atmosphérique lors de la croissance des arbres. En plus de séquestrer du carbone, les produits forestiers peuvent remplacer des matériaux dont la production requiert de grandes quantités d'énergie ou qui ont été fabriqués à partir de produits pétroliers. Les biocombustibles peuvent notamment remplacer les combustibles fossiles pour éviter l'émission de gaz à effet de serre.

Finalement, la faible consommation d'énergie liée à la fabrication d'une multitude de produits du bois place l'industrie des produits forestiers au cœur du développement d'une économie d'avenir, durable et respectueuse de l'environnement. Dans un contexte d'intensification de la lutte contre les changements climatiques, l'ensemble de l'industrie des produits forestiers doit être mis à contribution.

2. Les produits : innovation, recherche et développement

Les entreprises devront être soutenues et accompagnées dans l'implantation de procédés et de produits innovants. Il sera notamment nécessaire de soutenir adéquatement les centres de recherche et de développer une culture d'innovation au sein des entreprises du Québec.

3. Intelligence de marché et marketing

La transformation de l'industrie forestière et l'implantation de nouveaux produits doivent être accompagnées d'une bonne connaissance des marchés, autant à l'échelle locale qu'internationale. Il est essentiel de bien connaître les possibilités et les contraintes que peuvent receler ces nouveaux marchés. Le développement d'une intelligence de marché permettra aux entreprises de mieux cibler leurs actions.

4. Chaîne de valeur (approvisionnement au marché)

D'une fibre disponible à juste coût jusqu'à la consolidation des entreprises, les discussions portant autour de la chaîne de valeur ont fait ressortir, entre autres, le besoin d'améliorer la prévisibilité de l'environnement d'affaires.

5. Règlementation et politiques publiques

Les récentes modifications apportées à la réglementation concernant le bâtiment présentent des occasions à saisir dans le secteur de la construction multirésidentielle et institutionnelle. De même, les nouvelles normes environnementales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pourraient favoriser le matériau bois par rapport à des produits provenant de combustibles fossiles. Cependant, la tendance croissante à ériger des barrières normatives, notamment en certification et en exigences phytosanitaires, constitue un défi à surmonter pour préserver l'accès à nos marchés d'exportation.

6. Ressources humaines

La dernière crise a détourné la main-d'œuvre vers d'autres secteurs et a rendu l'industrie forestière moins attrayante pour les nouvelles générations. Il faudra donc s'assurer de répondre aux besoins de l'industrie en main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux nouvelles technologies. Pour ce faire, les écoles et les centres de formation devront répondre à ces besoins et adapter en conséquence leur offre de services.

7. Image du secteur de la transformation du bois

Tous les chantiers ont constaté l'importance de la promotion du régime forestier québécois et des produits du bois. Il importe de promouvoir la qualité de notre foresterie et la durabilité de nos pratiques d'aménagement dans le cadre du régime forestier actuel. Il faut également faire connaître les avantages écologiques des produits issus de la fibre de bois par rapport à d'autres produits à base de pétrole et leur contribution, par le captage du carbone, à la lutte contre les changements climatiques.

Les rapports des chantiers sont accessibles à l'endroit suivant : <http://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/forum-innovation-bois/>

LES PRIX DES PRODUITS FORESTIERS – AU 7 OCTOBRE 2016

	2014	2015	Var. 2015/2014	Sem. préc.	2016 Sem. actuelle	Moyenne à date	2015 Moyenne à date	Var. 2016/2015
BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX								
Composé SEP Pribec (Montréal et Columbus sec) (\$ CA/Mpmp) ^a	443	427	-3,7 %	458	464	441	432	2,17 %
Prix composé Random Lengths bois de charpente (\$ US/Mpmp) ^b	383	330	-13,8 %	356	358	343	334	2,67 %
PANNEAUX (\$ US / Mpi²)^b								
Lamelles orientées (OSB), base 7/16", Est du Canada	187	184	-1,6 %	262	255	240	172	39,57 %
Densité moyenne (MDF), base 3/4", des États-Unis Est	605	599	-1,0 %	580	580	581	603	-3,62 %
TAUX DE CHANGE								
\$ USD par \$ CAD	0,906	0,783	-13,5 %	0,759	0,758	0,757	0,794	-4,77 %

Sources : ^a Pribec, ^b Random Lengths.

	2014	2015	Var. 2015/2014	Août	2016 Sept.	Moyenne à date	2015 Moyenne à date	Var. 2016/2015
BOIS D'ŒUVRE FEUILLUS VERT (\$ CA/Mpmp)^a								
Prix composé bouleaux	689	669	-3,0 %	En révision	En révision	727	658	10,40 %
Prix composé érable à sucre régulier	565	520	-7,9 %	En révision	En révision	502	524	-4,22 %
Prix composé érable à sucre aubier	1 026	873	-14,9 %	En révision	En révision	924	884	4,55 %
PAPIER (\$ US/t)^c								
Surcalandré B, 33 lb	783	768	-2,0 %	710	710	727	772	-5,83 %
Couché N° 5, 40 lb	799	807	1,0 %	740	740	760	812	-6,37 %
Journal, 30 lb	604	538	-10,8 %	575	575	554	549	0,81 %
PÂTE (\$ US/t)^c								
Kraft de résineux	1 025	972	-5,2 %	1 000	995	974	981	-0,68 %
Kraft de feuillus	856	869	1,6 %	840	835	854	866	-1,32 %
Désencrée	795	796	0,2 %	780	780	773	800	-3,40 %
TAUX DE CHANGE								
\$ USD par \$ CAD	0,906	0,783	-13,5 %	0,770	0,763	0,757	0,796	-4,98 %

Sources : ^a Pribec, ^c RISI.

Notez que les données pour le bois d'œuvre feuillus vert ne sont pas fournies pour le moment.

BILAN DES FEUX DE FORÊT 2016

Bilan

Au Québec, depuis le début de la saison, 468 feux ont brûlé 764 hectares (ha) dans le territoire couvert par les unités d'aménagement forestier. Près de 70 % de ces feux sont attribuables à des activités de récréation ou à des résidents.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé ce printemps des mesures budgétaires visant la prise en charge progressive des coûts de protection des forêts. Ainsi, dès 2018-2019, il assumera 100 % des frais associés à la lutte contre les insectes, les maladies et les incendies de forêt. Il s'agit d'un investissement de quelque 135 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

Des équipes québécoises à la rescousse

Au cours de l'été 2016, le Québec est venu en aide à ses partenaires canadiens. Ainsi, au mois de mai, quatre avions-citernes et 46 personnes, dont 40 pompiers forestiers, ont été dépêchés en Alberta et au Manitoba pour soutenir la lutte contre le feu de Fort McMurray. Au mois d'août, le Québec a aidé la Nouvelle-Écosse en lui prêtant deux avions-citernes et un spécialiste de l'attaque aérienne. Pour une 23^e année consécutive, le Québec a prêté, au mois d'août dernier, deux avions-citernes au comté de Los Angeles, lesquels seront sur place jusqu'au mois de décembre prochain.

Réengagement envers la stratégie canadienne

Le 8 juin 2016, le Québec a réitéré son engagement de 2005 relatif à la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt, quant à la prévention, la préparation et l'atténuation des risques qu'ils peuvent présenter. En collaboration avec le MSP, le MAMOT et la SOPFEU, le MFFP vise la mise en œuvre d'une approche québécoise de gestion intégrée des risques qui permettra d'améliorer le succès des interventions lors de feux de forêt qui menacent la sécurité civile, tout en réduisant sensiblement les coûts de suppression.



LA BONNE NOUVELLE RÉGIONALE

Bioénergie AE Côte-Nord - Implantation d'une usine de pyrolyse à Port-Cartier

Le projet de Bioénergie AE Côte-Nord est évalué à 104 M\$. Il consiste en l'implantation d'une usine de pyrolyse qui utilisera la biomasse forestière pour la production de 40 millions de litres de biocarburant pouvant remplacer le mazout lourd ou léger. En mars 2016, afin de répondre au besoin d'approvisionnement en fibre de la nouvelle usine, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec a confirmé qu'un volume de 170 000 tonnes métriques vertes de biomasse forestière résiduelle en provenance des forêts du domaine public serait réservé pour concrétiser ce projet. L'usine, en construction actuellement, sera située dans un nouveau bâtiment adjacent à la scierie d'Arbec, à Port-Cartier. Les promoteurs prévoient commencer l'exploitation de l'usine au dernier trimestre de 2017.

Le Gouvernement du Québec a contribué au financement du projet à raison de 32 millions de dollars.

Ce bulletin a été préparé par la Direction générale de l'attribution des bois et du développement industriel, avec une collaboration spéciale de la Direction de la protection des forêts (DPF) .

Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à la :

Direction générale de l'attribution des bois et du développement industriel
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-203, Québec (Québec) G1H 6R1
418 627-8644
Services.clientele@mffp.gouv.qc.ca

